

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

SOYEZ PRUDENTS!

Le nombre d'automobiles en circulation augmente dans notre région comme ailleurs. Est-ce un signe de prospérité chez nos gens? Il est permis d'en douter.

Cependant la saison d'automobilisme est à peine commencée, les routes ne viennent que de s'ouvrir à la circulation, et déjà les journaux nous rapportent chaque jour de nombreux accidents et plusieurs mortalités causées par l'automobile.

La saison de 1928 sera-t-elle aussi fatale que la précédente? La réponse est aux automobilistes. Certains accidents sont inévitables, mais avouons que le plus grand nombre est causé par l'imprudence des chauffeurs.

Dimanche prochain, il y aura bénédiction solennelle des automobiles devant l'église paroissiale d'Edmundston, cérémonie à laquelle tous les propriétaires d'automobiles sont invités à prendre part.

L'église, en ce jour, demandera à Dieu par la voix de son ministre la protection contre les accidents et les dangers de la route pour le voyageur. C'est une belle occasion pour que chaque automobiliste prenne la ferme résolution de toujours conduire son auto avec une extrême prudence, ne risquant jamais sa vie et celle d'autres voyageurs pour gagner quelques minutes.

"Aide-toi, et le ciel t'aidera", dit le proverbe. C'est à cette seule condition, en usant toujours de prudence, que chacun recevra la protection qu'il demandera dimanche prochain. SOYEZ PRUDENTS.

Gaspard BOUCHER

De "L'Action Catholique"

LA FERMETÉ DE M. VENIOT

Le foudroyant M. Edwards a taqué, lundi M. Veniot.

Il s'agissait d'une nomination à la position de premier commis au bureau de poste d'Ottawa.

L'assistant du premier commis M. Hall, avait fulminé M. Edwards, toutes les qualifications. Il fut le premier commis intérimaire. La Commission du Service civil approuva sa promotion à la suite d'un premier concours.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

UN PARALLELE TERRE-NEUVIEN A L'EXPULSION DES ACADIENS

Mais le ministre des postes n'a pas admis cette nomination. Il a exigé un second concours et un premier commis bilingue.

M. Edwards là-dessus s'empourte: —M. Veniot soulève, dit-il, des luttes de race!

Que faut-il penser de cet animal orangiste?

Et comment confondre aussi bêtement l'injuste agresseur et celui qui lui résiste.

Celui qui dresse l'une contre l'autre les deux races de ce pays, c'est l'idiot qui n'a pas encore compris la nécessité de fonctionnaires bilingues dans les régions bilingues.

M. Edwards est un idiot ou un fourbe. Il n'y a pas de milieu en l'occurrence.

Et M. Veniot mérite les chaleureuses félicitations des Canadiens honnêtes pour sa fermeté à ce chapitre.

C'est ainsi, par une énergique attention à rendre justice aux deux races principales du Canada à respecter les deux langues officielles, que l'autorité centrale fera naître l'entente et l'harmonie nécessaires; qu'elle favorisera la croissance d'un véritable sentiment national au pays.

Nous sommes tous familiers avec ce que Lauvrière appelle "La Tragédie d'Un Peuple" — le grand drame acadien de 1755.

Nous avons tous frémi d'horreur à la lecture des persécutions décriées par le gouverneur Lawren évidemment sans aucune sanction de la Couronne. L'image des paisibles paysans traqués, des maisons brûlées, des récoltes ravagées, du bétail massacré par les soldats est toujours présente à notre esprit. Toutefois peu de personnes paraissent se douter qu'un procédé analogue a été employé par les Anglais à l'égard de leurs propres nationaux. Cela se passa en 1650, à Terre Neuve.

Pour comprendre les circonstances, il faut se souvenir que, depuis l'origine de cette île comme colonie britannique, au XVIIe siècle, des Compagnies anglaises s'étaient arrogé le droit, avec l'assentiment du gouvernement métropolitain, de monopoliser de fait la pêche de la morue aux abords de cette nouvelle possession. Elles s'opposèrent, dès le début, à l'établissement, sur les côtes, de colons susceptibles de leur faire concurrence, même à un degré insignifiant. Les menaces, les moyens d'intimidation divers étaient restés sans effet, les Compagnies obtinrent d'abord qu'on exclût les femmes de la colonie, espérant ainsi décourager les pêcheurs. Comme ceci ne réussit pas, les tout puissants "Lords of Trade and Plantations" firent passer une loi interdisant tout établissement à demeure dans l'île. Et finalement, devant l'obstination des pêcheurs, ils arrachèrent à la Couronne un ordre d'expulsion, en vertu duquel les habitations des colons devaient être brûlées, leurs propriétés détruites. Mais ici s'arrête, heureusement, l'analogie avec le "Grand Dérangement" de 1755: il se trouva un homme de coeur le commissaire Britannique John Berry qui n'appliqua pas à la lettre les instructions de ses chefs. A dessein, il fit grand bruit — et peu de besogne. Le résultat fut qu'après quelque temps, on se vit obligé de reconnaître officiellement l'existence d'une colonie permanente à Terre Neuve, quoique, de longtemps, les colons subirent le contre-coup de l'animosité impuissante de ceux qui voulaient les opprimer.

George Nestler Tricoche

PRIME D'ABONNEMENT

GRATIS

PLUME - RESERVOIR A TOUT NOUVEL ABONNE

A tout nouvel abonné qui nous enverra d'ici au 15 juin — la somme de \$1.50, représentant le coût d'abonnement pour un an à notre journal, nous donnerons GRATUITEMENT une belle plume-réservoir, de bonne qualité, avec plume en or dont la pointe est garantie, se vendant régulièrement \$1.50. Votre abonnement ne vous coûte ainsi pas un sou.

PROFITEZ DE L'OCCASION

CE BEAU CRAYON sera envoyé à toute personne qui ajoutera au coût de son abonnement la minime somme de 50 sous. Pour \$2.00 vous avez une plume et un crayon de belle qualité et — UN AN d'abonnement au journal "LE MADAWASKA".

Ne retardez pas, remplissez le blanc ci-dessous immédiatement ou venez à notre bureau.

A NOS ABONNES

Vous pouvez profiter de cette offre en payant votre abonnement pour un an d'avance. Exemple: votre abonnement est payé jusqu'au mois d'août ou septembre prochain. Vous nous envoyez dès maintenant la somme de \$1.50 pour une autre année d'abonnement et vous recevez LA PRIME.

PAYEZ PAR MANDAT DE POSTE

Les chèques ne seront acceptés que s'ils sont faits "payables au pair" ou que vous ajoutez 15 sous pour l'échange.

DECOUPEZ CECI

Nom _____
 Adresse _____
 Montant \$ _____ (renouvellement abonnement crayon)
 Marquez d'une croix (+) ce que vous désirez.
 La PRIME vous sera envoyée sur réception de votre argent.

Soyez Prudents avec le feu dans la Forêt dans vos Excursions de Congé



CAMPERS

ETEIGNEZ VOTRE FEU

Protegez Les Forets du

Nouveau Brunswick

ELLES SONT A VOUS!

SERVICE FORESTIER DU NOUVEAU-BRUNSWICK
 DEPARTEMENT DES TERRES ET DES MINES

Convention de l'Association Canadienne Forestière au Nouveau-Brunswick—19-20 juin, Edifice du Parlement, Frédéricton, N.-B.

Ceci est la 5e annonce d'une campagne d'éducation pour démontrer au public la valeur de nos forêts et la nécessité de préserver nos ressources naturelles.



New Brunswick

Hon. Chas. D. RICHARD, Ministre

Pour les Repas

Savoureux & Appétissants
 Tous les Jours

CHOISISSEZ
 Les Viandes de Choix
 "DAIGLE"

Gros rôtis juteux, Steaks tendres et fermes. Un régal vous attend si vous n'avez pas encore essayé les viandes "Daigle" de choix, fraîches, délicieuses. Chaque bouchée vous donne une nouvelle appréciation de la viande.

LEGUMES EN SAISON
 OEUFS - VIANDES CUITES
 BOEUF DE L'OUEST

J. J. DAIGLE,

TELEPHONE No. 51



Les principaux Hôtels d'Edmundston et plusieurs autres clubs en vedette servent la viande "Daigle". Ils insistent sur la qualité et choisissent "Daigle" pour leur fournir ce dont ils ont besoin.